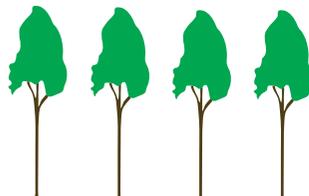


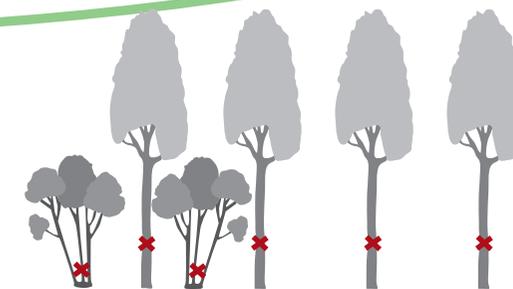
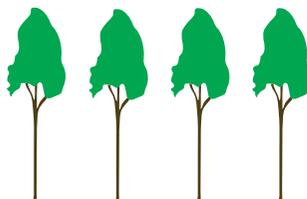


- **Contexte A**: Conditions productives.
- **Contexte B**: Conditions moyennement productives.
- **Contexte C**: Conditions faiblement productives
- **Condition** = station (climat) x cultivar x entretiens

Trouver des informations sur les cultivars de peuplier :
www.peupliersdefrance.org



	Installation		Éducation		Maturation		Récolte	
valeurs	A	De 0 à 2 ans.	De 3 à 5 ans.		De 6 à 15 ans.		À partir de 15 ans.	
	B	De 0 à 3 ans.	Circonférence à 1,30 m égale à 30 cm.	De 4 à 6 ans.	Circonférence à 1,30 m égale à 60 cm.	De 7 à 18 ans.	Circonférence à 1,30 m égale à 130 cm.	À partir de 18 ans.
	C	De 0 à 5 ans.	De 6 à 9 ans.		De 10 à 22 ans.		À partir de 22 ans.	
Enjeux		La réussite de la première année de végétation conditionne la réussite de la plantation.		Réaliser les élagages au bon moment et éviter les retards en élagage.				Rechercher l'optimum économique en surveillant la diminution de croissance en circonférence.
		Mettre les moyens nécessaires pour la réussite de la reprise des plants en année 1.		Eviter les dépenses inutiles en adaptant des entretiens du sol aux besoins.				Intégrer les notions de risques (dont tempête) dans la décision d'exploiter.
				Limiter l'impact sur la flore et la faune par des entretiens du sol raisonnés.				



	Installation	Éducation	Maturation	Récolte
Gestion	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Effectuer un nettoyage et une préparation du terrain avant plantation. ⇒ Utiliser des plançons de préférence de catégories A2. ⇒ Réaliser la plantation à 1 m de profondeur minimum, à la tarière ou à la pelleuse. ⇒ Protéger contre les cervidés et les rongeurs. ⇒ Réaliser les premières tailles de formation. 	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Réaliser des tailles de formation. ⇒ Procéder à l'élagage en été en 3 passages jusqu'à 7 m maximum. ⇒ Réaliser des entretiens du sol à adapter en fonction du risque de stress hydrique au printemps et en été. 	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Réaliser des entretiens du sol à adapter en fonction du risque de stress hydrique au printemps et en été. ⇒ Surveiller annuellement le bon état général de la peupleraie. ⇒ Suivre si possible la croissance par échantillonnage. 	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Réaliser un diagnostic du site avant exploitation pour les choix futurs : poursuite en peuplier (choix des cultivars et entretiens) ou choix d'une autre essence. ⇒ Effectuer une estimation de la valeur du lot et la préparation de la mise en vente (dont sortie et stockage des bois). ⇒ Récolter la totalité des arbres.
valeurs	<p>Circonférence à 1,30 m égale à 30 cm.</p>		<p>Circonférence à 1,30 m égale à 60 cm.</p>	<p>Circonférence à 1,30 m égale à 130 cm.</p>
Attentions particulières	<ul style="list-style-type: none">  Contrôle de la qualité des plants livrés (rectitude, fraîcheur, stockage, calibre...). Contrôler la profondeur de plantation qui doit être de 1 m minimum. Le tassement du sol autour du plant doit être parfait. Les entretiens du sol doivent être réalisés en mai - juin, au moment de la plus forte croissance annuelle des arbres.  Vigilance sanitaire surtout en année 1. Respect des réglementations et enjeux environnementaux et paysagers, réalisation des démarches nécessaires en cas de nouveau boisement.  Respect des distances par rapport aux cours d'eau. 	<ul style="list-style-type: none">  Les retards en taille et en élagage nuisent à l'objectif de production de bois de qualité. Penser au broyage des branches après élagage. € Les entretiens du sol, nécessaires en cas de risque de stress, doivent être fait en période de croissance (mai-juin).  Des entretiens du sol adaptés limitent leur impact sur la flore et la faune. Les entretiens de la végétation au sol doivent être réalisés en tenant compte des enjeux environnementaux. 	<ul style="list-style-type: none"> € Les volumes de rémanents restant conditionnent les coûts de nettoyage avant plantation. Réaliser le bilan économique de la production, avant de poursuivre en peuplier.  Récolter sans tarder une fois le diamètre d'exploitabilité atteint pour limiter l'exposition aux risques de tempêtes.  Veiller au respect des sols, de la desserte, des voies d'eau et des ripisylves. En zone inondable, broyage ou export des rémanents (BI). 	